

FICHE DE POSTE : Coordonateur Culture Justice.

Définitions générales :

Mise en œuvre de la politique culturelle à destination des détenus du Centre pénitentiaire de Ducos définie avec les services du Service pénitentiaire insertion et probation (SPIP) et de la Direction des affaires culturelles (DAC).

Missions prioritaires :

- Mise en œuvre d'événements culturels,
- Proposer des activités culturelles sous forme de stage et d'ateliers d'apprentissage,
- Elaborer de nouveaux projets culturels en lien avec les référents,
- Développer les outils de communication interne et externe,
- Créer, développer et entretenir un réseau partenarial,
- Développement des activités centrées autour du livre et de la lecture.

Déclinaison de tâches

- Proposition et mise en œuvre opérationnelle de la programmation culturelle annuelle,
- Suivi administratif, financier et statistique des activités, ainsi que des intervenants
- Participation ponctuelle aux différentes réunions de service.
- Supervision des opérateurs en charge des bibliothèques, gestion des relations et partenariat.
- Réponse aux appels à projets culturels en vue d'obtenir des financements.

Compétences requises

- Être capable d'anticiper et d'organiser ses activités, notamment en milieu carcéral
- Être capable de rédiger et rendre compte par écrit de ses activités.
- Être capable de travailler en équipe et avec des partenaires.
- Avoir des qualités relationnelles, tant vis-à-vis des jeunes que des adultes
- Connaître et savoir utiliser les outils informatiques et les logiciels de bureautique.
- Connaître le tissu associatif culturel martiniquais
- Connaître le fonctionnement de l'administration pénitentiaire

Profil du candidat

- Pas de niveau de diplôme requis mais justifier de pratiques culturelles personnelles
- Avoir une expérience dans l'encadrement et la gestion de projet serait un atout

Cadre de l'emploi

Le poste est basé au Centre pénitentiaire de Ducos, antenne administrative du SPIP.

Le contrat est un CDD d'un an dans le cadre du dispositif CUI-CAE ou Emploi d'Avenir.

La rémunération se réfère à la convention collective de l'animation, Groupe B, indice 255 soit une rémunération brute de 1524.90€ à temps plein.

Au regard de l'activité et du public touché, le salarié sera amené à travailler le samedi, occasionnellement le dimanche et les vacances scolaires.

Procédure de recrutement

Le poste est à pourvoir à partir du 1^{er} décembre 2015.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser **par mail** à :

CONTAULT Frédéric, Directeur territorial
cemea.martinique972@gmail.com
Association territoriale des CEMÉA Martinique